



ELODIE MULON

Membres ou anciens membres du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris, chacun riche de son expérience et de sa sensibilité personnelle, les candidats du collège ordinal Paris qui se présenteront au suffrage de leur Conseil de l'Ordre le 28 novembre prochain ont vocation à contribuer aux travaux et à l'action du Conseil National des Barreaux en apportant à la réflexion commune les idées de chacun et les spécificités du barreau parisien.

Comme tous les membres élus au Conseil National des Barreaux, ils participeront efficacement à la représentation et à la défense des intérêts de toute la profession.

Quels que soient les noms de ceux qui auront l'honneur et la charge de représenter le Barreau de Paris, les candidats à l'élection du collège ordinal Paris affirment, ensemble, leur volonté commune de défendre et servir leur profession et l'ensemble des avocats de France.

COORDONNEES

CHAUVEAU MULON &
ASSOCIES

27 rue Duret 75116 paris

Tel : 01 42 68 24 24

Portable : 06 77 12 77 80

e.mulon@cm-associes.com

Prestation de serment en 1990

Avocat associé de la AARPI CHAUVEAU MULON & ASSOCIES

Activité : Droit de la Famille & des successions

- Présidente du Comité CCBE Droit de la famille et des successions (depuis février 2023)
- Secrétaire du Conseil National des Barreaux (Mandature 2018-2020))
- Membre du Conseil National des Barreaux (Mandature 2015-2017)
- Membre du Conseil de l'ordre Paris (Janvier 2003 – décembre 2005)